



## Projet du dispositif « Danse à l'école »



L'option danse concerne le **niveau 5<sup>ème</sup> uniquement**. Cette activité artistique est programmée en EPS pour toutes les classes du Collège A. Perbosc.

**La spécificité de cette option** tient au fait que les élèves bénéficient durant ce cycle habituel de danse, de l'expérience, à hauteur de 10 heures (**soit 6 séances de 1h30 et une répétition**) **d'une danseuse chorégraphe professionnelle Laurence Katz**.

L'objectif est de travailler à la réalisation d'une chorégraphie avec **tous les élèves de la classe** sur un **thème** choisi ensemble.

La **présentation du spectacle** s'effectue en fin d'année, à la **salle Allégora d'Auterive**, avec l'ensemble des écoles primaires du secteur qui appartiennent à ce même dispositif.

Le projet permet aussi aux élèves de se **familiariser avec la danse en tant que spectateurs critiques**.

Ils assistent pendant l'année aux présentations de la **compagnie Dadadzo** de l'intervenante, avec **des bords de scènes** en fin de spectacles qui rendent les échanges vivants entre élèves, danseurs et chorégraphe.

Cette option est l'occasion de vivre l'expérience **de créer un spectacle avec sa classe** et le soutien d'une professionnelle, de **monter sur scène** et **d'assister à des spectacles** de danse contemporaine.

Cette année, le projet a enfin pu aboutir suite à deux années consécutives de crise sanitaire où le dispositif n'avait pu aboutir.

Les élèves doivent avoir le **goût pour la pratique de la danse** et **être motivés pour mener un projet artistique collectivement**.

L'option aura bien entendu lieu uniquement si le projet est reconduit par la mairie d'Auterive et si les financements sont accordés. La décision sera effective fin Juin.

Enfin ce n'est pas parce que vos enfants ont demandé l'option qu'ils l'auront d'office, il faudra aussi tenir compte du nombre d'élèves qui la demande pour pouvoir constituer cette classe.

Hélène Cambonie, professeur EPS au collège A.Perbosc d'Auterive